

## CHAPITRE 3

### CORPUS ET MÉTHODE D'ANALYSE

#### 3.1. Corpus

Notre corpus est composé d'un ensemble de discours écrits de presse et de magazines québécois publiés entre le 12 septembre 2001 et le 12 septembre 2002, c'est-à-dire à l'intérieur d'un intervalle d'une année après les événements du World Trade Center. Ces discours ont été recueillis à partir d'une banque de données informatisée, *Bibliothèque*. Recueillir des articles parus sur une période de temps relativement étendue nous a permis de rassembler des discours variés du point de vue modal (textes plus émotifs au début, plus raisonnés, par la suite). *Cependant, les articles qui nous ont paru les plus intéressants ont été publiés dans les deux mois suivant les événements. Nous avons ainsi choisi des discours qu'on appellerait « discours-chocs », rédigés au lendemain des attaques. Ces discours sont caractérisés par une forte émotivité et rédigés sur un ton révolté et indigné.* À partir du large éventail d'articles recueillis, nous avons choisi, pour constituer notre corpus, six articles publiés dans la période des deux mois qui ont suivi les attaques. Ces discours ont été recueillis à partir de divers journaux et magazines québécois : *La Presse, Le Devoir, Le Droit, Le Soleil, Le Quotidien et L'Actualité.*

La cueillette des données a été réalisée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, nous avons l'intention de travailler sur tous les articles contenant l'occurrence de la notion dans la période retenue. Ce projet s'est avéré non pertinent, étant donnée la diversité des articles qui ont utilisé le mot TOLÉRANCE : ainsi des articles en rapport avec les domaines médical, technique ou financier dont des exemples ont été présentés dans notre introduction. Nous avons alors décidé, dans un deuxième temps, de n'examiner que les articles relatifs au 11 septembre 2001.

Il a quand même fallu procéder à un autre « resserrement » des données vu que certains articles présentaient moins d'intérêt parce que les occurrences de la notion y étaient marginales ou non définies. Par exemple, bon nombre d'articles présentaient des expressions figées telles : « appel à la tolérance », « tolérance zéro », « faire preuve de tolérance », « seuil de tolérance », « niveau/marge de tolérance », « esprit de tolérance » et « religion de tolérance »:

[...] Nous avons observé une recrudescence des cas de violence faite aux enfants, dernièrement, et il est important de savoir que le mot d'ordre, c'est la **tolérance zéro** dans ces cas-là [...]

(Jean-François Plante, **Couple buckinois accusé d'avoir secoué son bébé**, *Le Droit*, 19 décembre 2002, p. 15)

[...] Le chef de la police d'Ottawa-Carleton, Vince Bevan, a fait un nouvel appel à la **tolérance** et a tenu à rassurer la population par voie de communiqué. "Je voudrais rassurer chacun à Ottawa que nos mesures de sécurité sont entièrement opérationnelles pour réagir à tout risque potentiel." [...]

(Marilaine Bolduc-Jacob, **250 policiers sur un pied d'alerte à Ottawa**, *Le Droit*, 9 octobre 2001, p. 6)

Ces articles ont été mis de côté –sauf exception dans les cas où les expressions figées véhiculaient un sens inhabituel- parce que la notion [TOLÉRANCE] n’y était pas discutée, ni définie.

Nous avons donc, dans un troisième temps, retenu pour notre analyse, les articles comprenant un nombre d’occurrences assez important de la notion [TOLÉRANCE], ce qui nous a donné un ensemble de discours totalisant soixante occurrences. Ces articles relèvent de rubriques journalistiques variées: «Éditorial et opinions», «Arts et culture», «Actualités», «Politique nationale et internationale», .... Ils portent sur des domaines tout aussi variés: «Droits et libertés», «Histoire», «Archéologie et généalogie», «Politique extérieure et relations internationales», «Chefs d’États et de gouvernements», «Lois et règlements», «Religion», «Philosophie», «Éthique», «Littérature et livres» et «Terrorisme et assassinats politiques». Leur grande diversité de genres et de thèmes nous assure la constitution d’un corpus représentatif d’une variété de points de vue.

Nous avons jugé que le type de discours choisi était le plus pertinent à analyser pour plusieurs raisons. Premièrement, ils tentent de clarifier la notion en la définissant (implicitement ou explicitement). Deuxièmement, ces discours se prêtent à l’examen d’un contexte remettant clairement en cause une délimitation du champ notionnel de «tolérance». En fait, le parcours discursif des articles, et plus particulièrement des énoncés, remet en question la notion en tentant une reconstruction du domaine notionnel.

Le travail de reformulation est fait par un groupe d'acteurs sociaux de différents horizons : des journalistes, des politiciens, des écrivains, des universitaires, des artistes et de simples lecteurs de journaux. Troisièmement, choisir ce type de discours nous permet d'obtenir un échantillon de textes formant une cohérence autour des termes : « religion », « islam », « islamisme », « intégrisme », « terrorisme », « fanatisme », « racisme », « guerre » et « violence ».

Notre corpus ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité, notre travail étant plus qualitatif que quantitatif et visant principalement à démontrer l'efficacité, à partir des discours choisis, d'une méthode d'analyse linguistique et discursive.

### **3.2. Méthode d'analyse**

Pour effectuer notre analyse discursive de la notion lexicale [TOLÉRANCE], nous avons procédé en plusieurs étapes. La première a consisté en la consultation de différentes éditions de dictionnaires (tels : *Le Robert*, *Le Larousse*, *Le Nouveau Littré*, *Le Dictionnaire de l'Académie française*, *Le Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue française*, *Le Trésor de la Langue française*, *Le Dictionnaire universel de Furetière et Trévoux*) afin de dégager les définitions du lexème pour ensuite les comparer aux multiples définitions construites dans les discours de notre corpus. En effet, les entrées dictionnairiques, anciennes et récentes nous ont permis de suivre l'évolution et les transformations sémantiques et cognitives subtiles qu'a subies la notion lexicale au fil du

temps et de les comparer avec les transformations qui, au sein des discours, dotent la notion de connotations multiples, allant d'une position donnée à son opposé; celles-ci étant générées par l'interaction avec l'énonciateur ou par un contexte particulier. En fait, nous avons vu dans les dictionnaires une première mémoire sémantique du mot mais qui ne permet pas d'épuiser tout son potentiel.

La deuxième étape a consisté à repérer, dans notre corpus, les occurrences de la notion lexicale [TOLÉRANCE] et à déterminer leurs catégories lexicales : substantif, adjectif, verbe. Outre le lexème [TOLÉRANCE], le corpus contient d'autres formes linguistiques comme : [INTOLÉRANCE], [INTOLÉRANT], [INTOLÉRABLE], [TOLÉRANT], [TOLÉRER], des pronoms personnels sujets (« elle ») et pronoms démonstratifs (« celle-ci »). Tous ces termes se retrouvent à l'intérieur de différents *champs thématiques* : religieux, politique, social, historique, linguistique, ethnique, culturel, économique et philosophique.

Dans une troisième étape, nous avons observé les opérations de prédication qui nous ont amené à identifier les systèmes actanciels qui gouvernent la notion lexicale. Ce système actanciel indique un procès et détermine des actants (agent, patient, victime, destinataire, auxiliaire, allié, obstacle, opposant et bénéficiaire). Dans l'ensemble, les actants sont identifiés en deux camps : les « Orientaux » d'une part et les « Occidentaux » d'autre part.

Dans la quatrième étape, nous avons étudié l'ensemble des opérations de construction du domaine notionnel ou de catégorisation de la notion lexicale : opérations énonciatives, cognitives, langagières et discursives. Ces opérations permettent à l'énonciateur d'attribuer diverses prédications au terme de départ et de circonscrire son champ d'actualisation.

Sur le plan énonciatif et langagier, il s'agit des opérations mettant en relation, à l'intérieur des énoncés, les thématisations et prédications et se divisant en :

1. Opérations de « localisation », « identification », à travers lesquelles l'énonciateur désigne ou marque l'existence spatio-temporelle d'objets particuliers dans le discours.
2. Opération de « détermination » qui permet à l'énonciateur d'attribuer des qualifications, quantifications, propriétés et surtout des modalités d'existence à ces objets du discours :

L'analyse consiste à observer les modes combinatoires de ces opérations de localisation et de détermination dans leur relation avec les phénomènes de catégorisation organisant les processus cognitifs d'identification et de différenciation des domaines notionnels. (Fall, 1990 :40).

Exemple de ces opérations énonciatives et langagières :

[...] Que disent aujourd'hui les historiens? que le monde arabo-musulman, qui fut pendant plusieurs siècles au Moyen Âge une civilisation plus brillante que le monde occidental, pratiquait à ce moment-là une relative **tolérance**, en tout cas plus grande que le monde chrétien [...]

(Louis-Bernard Robitaille, **Islam et islamisme: une religion éclatée mais ultra-rigide**, La Presse, 14 octobre 2001, p.8)

Localisation : à ce moment-là

Identification : le monde arabo-musulman

Détermination : une relative tolérance en tout cas plus grande que le monde chrétien.

Sur le plan cognitif, il s'agira des :

Opérations d'intégration et d'exclusion qui délimitent ce qui fait partie de la signification du discours et ce qui n'en fait pas partie, établissant ainsi les frontières du domaine notionnel. Les marques linguistiques servant d'indices de ces opérations sont la négation, les modalités appréciatives, les comparatifs et l'emphase. Exemple :

[...] La **tolérance** ne consiste pas à tout accepter, à tendre les deux joues et à dire "amen" au tort que l'on peut nous faire. La **tolérance** n'a rien à voir avec la bonasserie. Mais **elle** a tout à voir avec le respect et c'est en ce sens qu'elle nous concerne tous tant que nous sommes [...]

(Michel Dumont, **Laissez vivre !**, La Presse, 20 avril 2002, p.19)

Il est manifeste ici que l'énonciateur est en train de construire d'abord l'extérieur du domaine notionnel « ce que la tolérance n'est pas ou ne devrait pas être », ensuite l'intérieur du domaine notionnel « ce que la tolérance est ou ce qu'elle devrait être ». Les expressions « rien à voir », « ne consiste pas » et « tout à voir » le montrent bien.

Au niveau discursif, il s'agit d'une combinatoire d'opérations « diversement articulées selon les énonciateurs dans la composition des discours » (Fall, 1990 : 131). Ce sont des opérations issues des deux types d'opérations déjà mentionnées. Ces opérations sont essentiellement des :

1. Opérations de sélection et composition d'objets : elles consistent à choisir l'objet traité. Elles permettent, en outre, la création de réseaux de rapprochements au niveau sémantique, ancrant ainsi la connaissance dans des perspectives diversifiées. Autrement dit, l'objet sélectionné en convoque d'autres (Exemple : « *Tolérance* → *acceptation* → *ouverture* → *dialogue* »)
2. Opérations de caractérisation qui comportent toutes les qualifications et propriétés attribuées aux objets.
3. Opérations de détermination introduisant les objets sélectionnés dans des modalités d'existence.
4. Opérations de prise en charge effectuées par l'énonciateur et des jugements ou justifications qui intègrent des raisonnements logico-cognitifs comme la démonstration, l'explication, la description et la narration.

Exemple des opérations discursives :

[...] Je crois que le public est beaucoup plus intelligent que ça. J'ai le sentiment qu'il est important pour nous tous, Canadiens, Américains, Européens, Arabes, Africains, de briser les frontières, d'être tolérants et solidaires. C'est une période où il faut se réunir, unir les cultures, pour que ce genre d'événements ne se reproduisent plus. [...]

(Dawn Elder, relationniste de Mondo Melodia, **Khaled et Hakim attendent le feu vert**, La Presse, 15 septembre 2001, p.6)

Prise en charge : « je crois que ».

Détermination : « il est important » (modalité du nécessaire), « « j'ai le sentiment que » (modalité affective).

Il est à noter que toutes les opérations citées ne fonctionnent pas isolément, mais qu'elles s'imbriquent et fusionnent à l'intérieur des argumentations pour former enfin les raisonnements que l'énonciateur cherche à imposer ou partager.

Afin d'illustrer notre méthode et nos outils d'analyse, nous allons, dans le chapitre suivant, présenter les différentes données lexicographiques sur l'origine et l'évolution de la notion lexicale [TOLÉRANCE]. Nous passerons ensuite à l'analyse des définitions construites par différents énonciateurs dans les actualisations relevées dans le discours de presse et qui sont inscrites dans un cadre spatio-temporel relativement déterminé.